

# Rapport d'activité 2019



Caf du Puy-de-Dôme

# Edito

*Forte de ses résultats en matière d'engagements de service en faveur des familles depuis plusieurs années, la Caf du Puy-de-Dôme s'est notamment engagée, en 2019, dans une démarche de renforcement de ses partenariats au service des usagers de son territoire.*

*La prise de fonction du nouveau directeur, en début d'année, a été l'occasion d'organiser aux côtés du Président et des Vice-Présidents, des rencontres avec les maires des principales communes, les présidents des EPCI et les parlementaires. Ces temps d'échanges avaient vocation à préciser les orientations sur lesquelles la Caf du Puy-de-Dôme a pris des engagements jusqu'en 2022 dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion (Cog) signée en 2018. Mais ces réunions ont permis aussi d'aborder concrètement les attentes et besoins prioritaires des usagers en zone urbaine comme en zone rurale.*

*En 2019, la Caf a mobilisé ses partenaires dans une dynamique de projet visant à signer des conventions territoriales globales (Ctg), pour garantir aux familles l'accès aux droits sur nos champs d'intervention partagés : enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, animation sociale et vie des quartiers, logement et amélioration du cadre de vie... Ces conventions de partenariat tendent à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants sur un territoire donné en s'appuyant sur un diagnostic partagé qui facilite la définition des priorités et des moyens à allouer. Cette démarche prend en compte l'ensemble des problématiques et des ressources locales pour favoriser l'élaboration d'un projet de territoire. Elle renforce les coopérations, précise les engagements réciproques entre les différents acteurs et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité des interventions. Les Ctg induisent une forte mobilisation des élus locaux, du Conseil d'administration et des équipes de la Caf pour couvrir à terme l'ensemble du territoire départemental. En 2019, 7 Ctg ont ainsi été signées. Cette démarche de conventionnement inédite a par ailleurs fait l'objet de l'un des temps forts de la journée du personnel organisée à l'automne. Elle est inscrite dans les grands chantiers structurant les 4 ambitions que la Caf s'est donnée jusqu'à la fin de la Cog.*

*Nous renouvelons à tous, personnels, administrateurs et partenaires nos vifs remerciements pour leur contribution à l'ensemble des actions conduites par la Caf en 2019 dont nous vous laissons découvrir les éléments les plus significatifs.*

**Alain ROCHETTE**  
Président

**Didier GROSJEAN**  
Directeur



# Sommaire



## Nos chiffres clés

Zoom sur nos allocataires.....	P 5
Relation de service et délais de traitement.....	P 7
Montants et répartition des dépenses.....	P 8

## Nos missions

Développer les services aux allocataires.....	P 11
Garantir la qualité de service et l'accès aux droits.....	P 16

## Notre portrait

La Caf, un organisme de Sécurité sociale.....	P 20
Une entreprise socialement responsable.....	P 22



# Nos chiffres clés

# Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population



**133 798**  
**ALLOCATAIRES**

DONT 51 % RÉSIDENT  
SUR LA COMMUNAUTÉ URBAINE  
CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

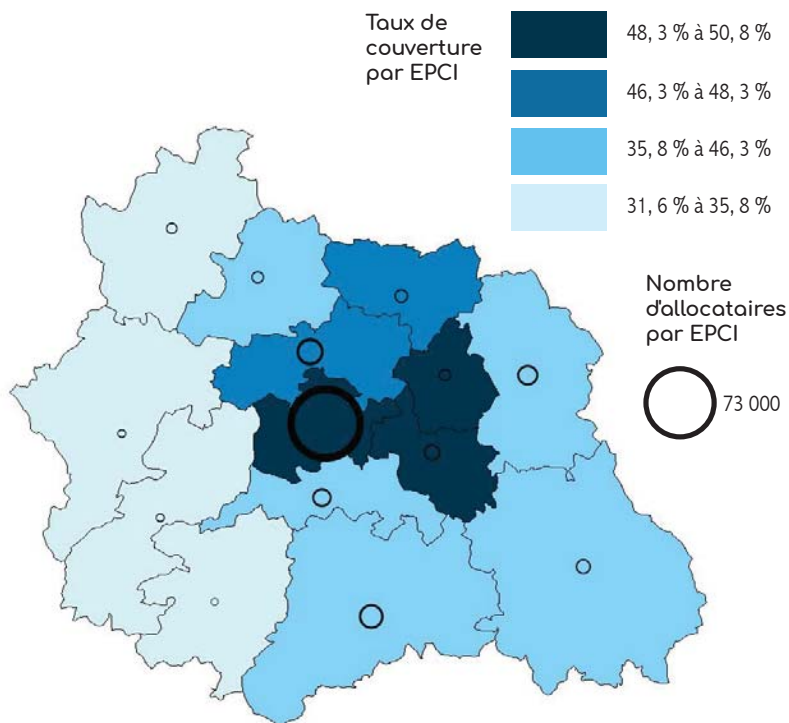
SOIT

**305 354**

PERSONNES COUVERTES \*  
PAR UNE PRESTATION

\* Les personnes couvertes par les prestations sont les allocataires, leurs conjoints ou concubins et les enfants et autres personnes qu'ils peuvent avoir à charge

## Répartition des allocataires sur le département



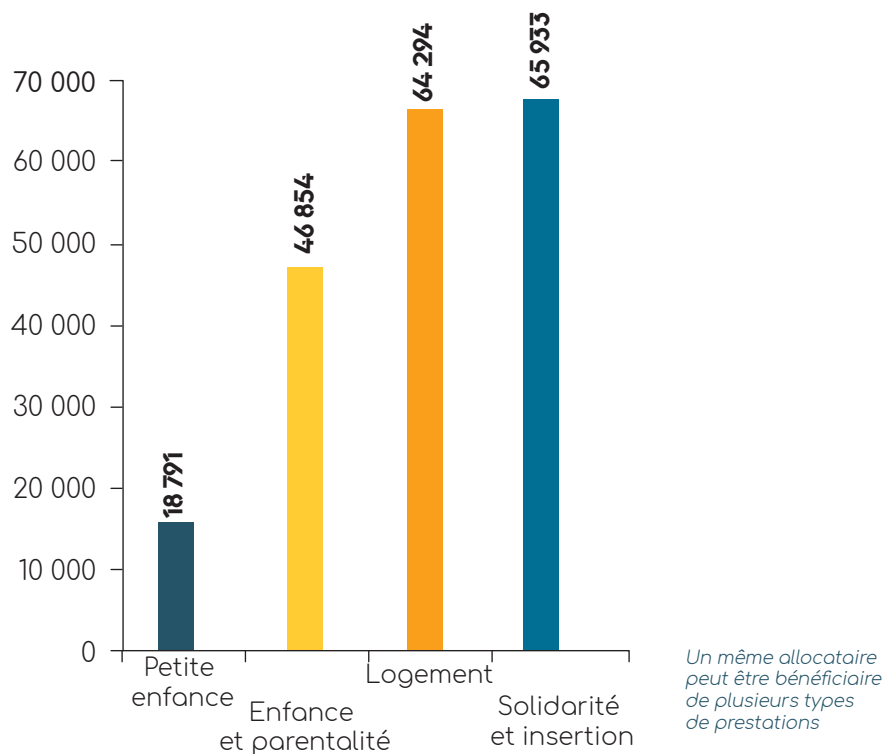
Le nombre de bénéficiaires de prestations légales est en nette augmentation (+ 8,36 % soit + 10 318) par rapport à juin 2018 (+ 7,1 % pour le national).

Cette hausse s'explique par la forte progression de l'effectif de bénéficiaires de prime d'activité (+ 58,48 % soit + 16 396) en lien avec la revalorisation exceptionnelle de janvier 2019 (+ 52,2 % pour le national). À l'inverse, le nombre de bénéficiaires d'aides au logement est en baisse (- 1,56 %).

Données au 30/06/2019 FR6\_0619 définitives.

A partir du rapport d'activité 2019, la source des données est modifiée à la suite de la nouvelle doctrine de diffusion des statistiques de référence de la Dser de la Cnaf. Désormais, les données sont issues des fichiers statistiques dits "définitifs" et sont ainsi extraites avec un recul de six mois par rapport au droit. Corrélativement, le mois de référence de l'année est juin et non plus décembre ; statistiquement, ce mois est plus proche de la moyenne de l'année que décembre.

## Nombre de bénéficiaires par type des prestations



Le nombre de foyers bénéficiaires des prestations de petite enfance (Paje, Cmg...) continue à diminuer (- 1, 50 %), dans un contexte où les prestations enfance et parentalité (+ 0, 21 %) sont pratiquement stables.

La forte augmentation (+ 7, 20 % soit + 185 familles) du nombre de bénéficiaires d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) continue de s'intensifier sur un an. Cette croissance continue des effectifs résulte de différents facteurs, tels que le nombre d'enfants de moins de 20 ans qui tend à progresser à long terme, un meilleur taux de recours à la prestation, ou encore une scolarisation plus fréquente des enfants handicapés en milieu ordinaire...

Plus de la moitié (54, 33 %) de nos bénéficiaires sont des allocataires sans enfant (contre 49, 65 % au national) sachant que la population étudiante représente 12 % de nos allocataires.

Il est à noter que 27 % des allocataires vivent en dessous du seuil de bas revenus (1 096 €). Pour 11 % de nos bénéficiaires, les prestations représentent leur unique revenu.

# Relation de service et délais de traitement



**60 672**

COURRIELS  
ARRIVÉS



**1 251 111**  
COURRIERS REÇUS



**205 164**  
APPELS TRAITÉS

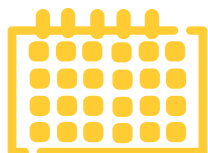


**74 436**  
VISITES DANS NOS  
LIEUX D'ACCUEIL

DONT

**40 608**  
RENDEZ-VOUS  
ET

**19 364**  
ACCOMPAGNEMENTS  
SUR LE SITE CAFFR



**9, 2**  
**JOURS**  
EN MOYENNE

DÉLAIS  
DE  
TRAITEMENT

POUR LES DOSSIERS ALLOCATAIRES

OBJECTIF COG :  
15 JOURS

**8, 4**  
**JOURS**  
EN MOYENNE

DÉLAIS  
DE  
TRAITEMENT

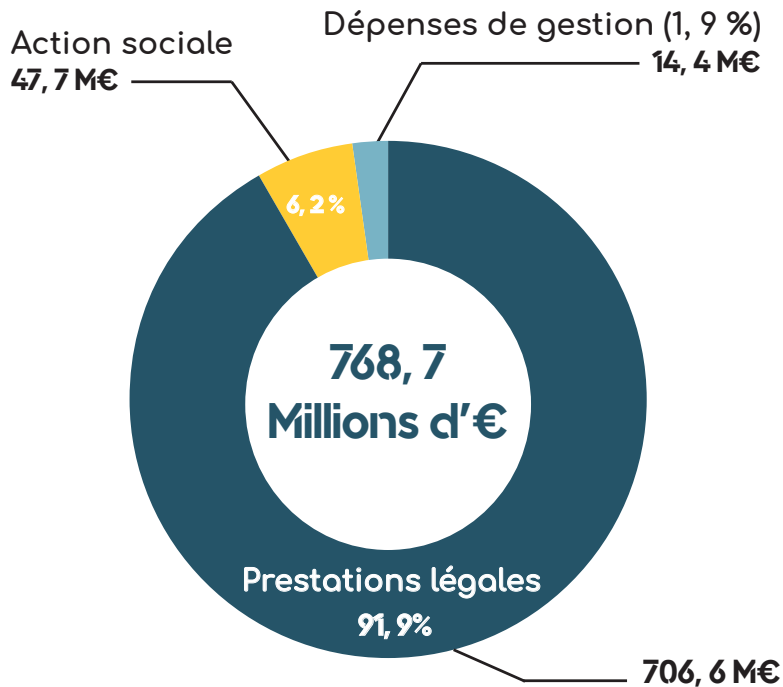
POUR LES MINIMA SOCIAUX

OBJECTIF COG :  
13 JOURS

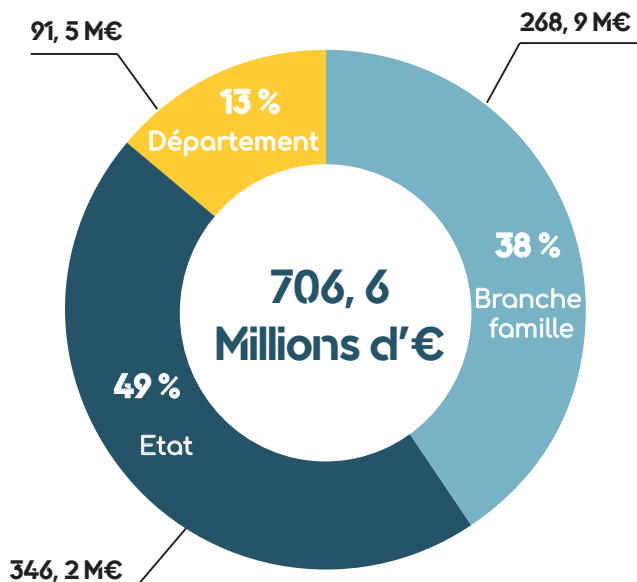
# Montants et répartition des dépenses



## Répartition des dépenses

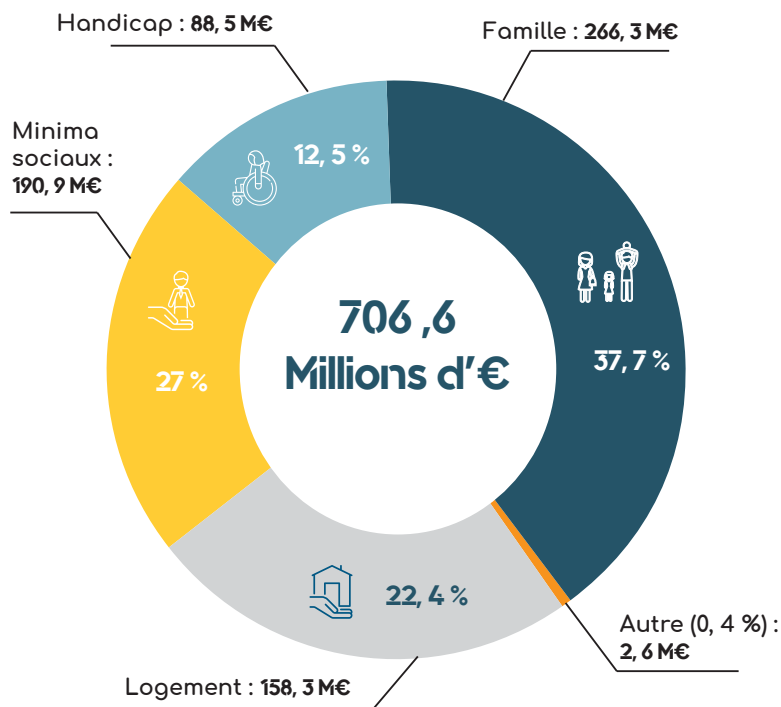


## Répartition des montants versés au titre de :

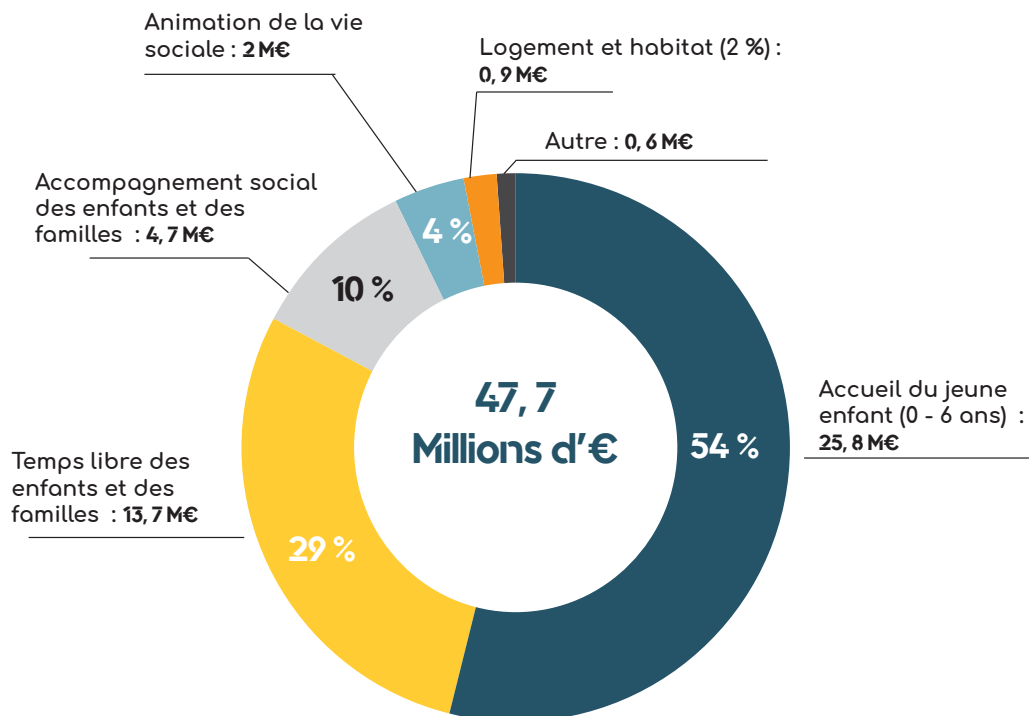




## Répartition des montants versés par type de prestations légales



## Répartition des montants versés en action sociale





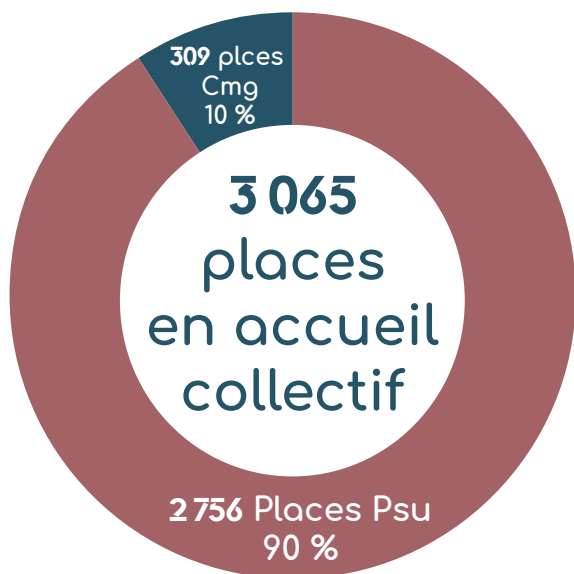
# Nos missions

# Agir pour le développement des services aux allocataires



## > Développer l'offre d'accueil des enfants

Nombre de places en accueil collectif



Répartition des établissements d'accueil collectif

- > 100 Eaje (en Psu)
- > 31 micro-crèches (en Cmg)



**3 938**<sup>\*</sup>  
ASSISTANTS  
MATERNELS

SOIT

**13 042**  
PLACES  
D'ACCUEIL  
INDIVIDUEL



**52**  
RELAIS  
D'ASSISTANTS  
MATERNELS

**20**  
MAISONS  
D'ASSISTANTS  
MATERNELS



**49**  
ACCUEILS  
ADOS

**129**  
ALSH  
EXTRA-SCOLAIRE

## > Accompagner le parcours éducatif des enfants



**603**  
FAMILLES  
SONT PARTIES  
DANS UNE STRUCTURE

VACANCES  
FAMILLES

POUR UN BUDGET DE

**284 791 €**



**1 291**  
ENFANTS  
SONT PARTIS  
DANS UNE STRUCTURE

VACANCES  
ENFANTS

POUR UN BUDGET DE

**393 841 €**



**73**  
FAMILLES  
EN ONT BÉNÉFICIÉ

VACANCES  
SOCIALES

POUR UN BUDGET DE

**60 162 €**

Notre organisme a mis en place un **partenariat avec l'association Dahlr** (Dispositif d'accompagnement du handicap vers des loisirs intégrés et réguliers), la MdpH et la DdcS pour aider à l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les accueils de loisirs sans hébergement (Alsh).

En 2019, l'intervention du Dahlr a concerné 234 enfants (dont 155 ont bénéficié de l'accompagnement d'un animateur spécifique), et ce dans 33 Alsh différents.

Une **convention signée avec le Réseau Passerelles** permet aux familles dont l'un (ou plusieurs) des enfants est en situation de handicap, de partir en vacances avec l'aide d'une équipe spécialisée. Ce partenariat permet aux familles de bénéficier de la prise en charge Vacaf sur une partie du coût de l'hébergement. Par ailleurs un moment de répit peut être offert aux familles par le biais de l'accompagnement et de la garde d'enfant(s) pendant ce séjour. En 2019, 10 familles sont parties en séjour grâce au Réseau Passerelles.

## > Soutenir les jeunes dans leur accès à l'autonomie

La Caf accompagne depuis plusieurs années les jeunes dans la réalisation de leurs projets via le **dispositif "Projet'oi"**. Les objectifs sont de soutenir l'autonomie des jeunes en favorisant leur prise de responsabilité et de contribuer à l'animation de la vie sociale locale.

Cet appel à projets s'adresse aux jeunes puydômois de 12 à 17 ans qui ont un projet collectif, dans les domaines sportif, culturel, social... et qui ont besoin d'un soutien financier. En 2019, 4 projets ont été financés.



## > Soutenir les politiques du logement

Le portail "Mon Compte Partenaire" propose depuis juillet 2019 un **nouveau téléservice : "l'Offre Bailleurs"**. Ce service, 100 % en ligne, est un gain de temps précieux pour les bailleurs, leurs locataires et la Caf. Grâce à cette nouvelle offre, les bailleurs peuvent attester plusieurs changements :

informer du départ de leurs locataires, déclarer un impayé de loyer, modifier le nombre de colocataires présents dans le logement, signaler une fin de gestion, consulter les bordereaux de paiement en cas de tiers payant et enfin, communiquer avec la Caf.

## > Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés



Le portail gratuit d'informations [monenfant.fr](http://monenfant.fr), dédié à l'enfance et à la parentalité, a été profondément restructuré. De nouveaux services ont été mis à disposition des professionnels et des parents à la recherche d'un mode d'accueil.

Les assistants maternels et les structures d'accueil peuvent désormais créer et enrichir leur profil (cadre d'accueil, activités, disponibilités...), mais aussi accéder facilement aux informations nécessaires à leur activité.

De leur côté, les parents ont accès aux profils des assistants maternels, ou des lieux d'accueil via l'outil de géolocalisation, à un simulateur de coût de garde mais aussi à des informations pratiques (aides pour l'emploi d'un assistant maternel, conseils sur la parentalité). Enfin, le site propose également la prise de rendez-vous avec les Ram et les structures partenaires pour obtenir les informations sur les modes d'accueil.

Pour sa 4<sup>e</sup> édition, la Semaine de la parentalité a fait le point sur "Familles, écrans... trouver le bon équilibre". Du 14 au 19 octobre, plus de 60 événements ont eu lieu sur le département afin de partager des conseils pour adapter les usages des écrans en fonction de l'âge des enfants et de leurs besoins.

La conférence d'ouverture de Serge TISSERON "Comment apprivoiser les écrans à chaque âge", traduite en simultané en LSF, a fait salle comble ! Preuve s'il en est, que le sujet était au centre des préoccupations des parents et des professionnels du département.

La semaine s'est ensuite prolongée par la venue du camion du "Maif numérique Tour" qui a pour vocation de sensibiliser aux opportunités et aux risques de l'outil numérique via des outils ludiques. 400 personnes sont venues découvrir les nombreuses animations proposées.



## > Contribuer à l'accompagnement social des familles et développer l'animation de la vie sociale



En 2019, notre département comptait sept centres sociaux et cinq espaces de vie sociale. Dans le cadre du **Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale**, la Caf a souhaité collaborer avec la Fédération des Centres Sociaux de l'Allier afin de mieux accompagner ces structures et développer des actions innovantes.

Ainsi, un speed dating a été organisé pour permettre aux participants de mieux connaître ce qu'est l'animation de la vie sociale à travers différentes présentations par la Fédération des centres sociaux, par la Caf ainsi que par les intervenants eux-mêmes.

De nombreux professionnels, élus ainsi que des bénévoles ont en effet pu échanger sur leur projet global et les actions menées dans chacune des structures.

La diversité des projets présentés a fait la richesse des échanges du jour et très certainement de ceux à venir. En effet, l'idée de ce speed dating était avant tout de créer un réseau partenarial d'échanges de bonnes pratiques qui perdure dans le temps.

---

La Caf du Puy-de-Dôme apporte également un **soutien direct aux familles allocataires en difficulté par le biais d'aides financières individuelles (Afi)** dont le règlement est adopté par le Conseil d'administration. Lequel en définit la nature, les conditions d'éligibilité, leurs modalités d'attribution et effectue l'étude des dossiers présentés lors d'une commission dédiée.

En 2019, de nouvelles aides sont venues compléter l'offre existante : des prêts informatiques et de puéricultures ainsi que des aides "Passprojet" mobilisables par les travailleurs sociaux lors d'événements de vie particuliers : décès d'un enfant, décès d'un conjoint dans une famille avec enfant à charge, séparation...

# Garantir la qualité de service et l'accès aux droits

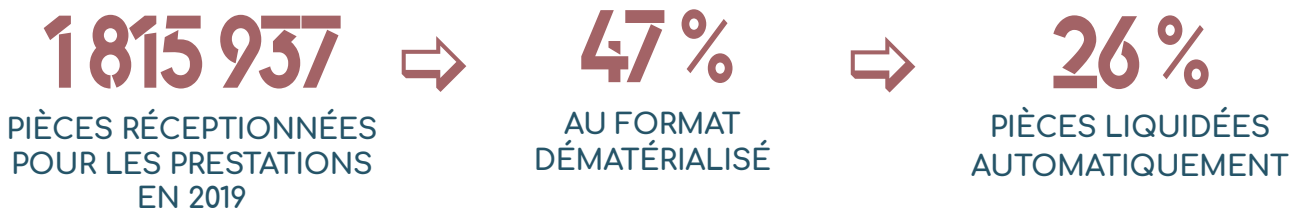


## > Renouveler la relation de service

Une Caf connectée :

- > Un taux d'informations entrantes (allocataires et partenaires) par voie dématérialisée sur les principales démarches de 81,7 %
- > Un taux de 63,67 % d'informations entrantes pour les allocataires seuls (objectif COG à 54 %)

> 75,14 % des déclarations trimestrielles du Rsa sont effectuées sur caf.fr



Lancé en avril 2019, un chatbot (conseiller virtuel) permet à l'allocataire de poser des questions simples. Ce robot répond à plus de 20 000 questions par jour et s'améliore constamment. Il trouve la réponse dans neuf cas sur dix.

Depuis décembre 2019, les déclarations trimestrielles de ressources s'effectuent uniquement en ligne pour les bénéficiaires du Rsa et de la prime d'activité (44 % de nos allocataires perçoivent l'une de ces deux prestations).

Afin d'accompagner ce changement de pratique, plusieurs campagnes SMS ont été organisées et sont depuis renvoyées chaque mois. Cette démarche permet notamment de les informer de la date de leur télédéclaration, de les relancer en l'absence de retour avant l'arrêt des droits.



## > Renforcer l'accès aux droits

Le 10 décembre 2018, le Gouvernement annonçait une **revalorisation et un élargissement des bénéficiaires de la Prime d'activité** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Cette mesure a été mise en œuvre en modifiant les paramètres du bonus individuel de l'actuelle formule de calcul. Les 28 500 bénéficiaires de la prime n'avaient aucune démarche à faire pour bénéficier de cette revalorisation.

En revanche, avec la modification des conditions d'octroi, le département du Puy-de-Dôme a vu son nombre de nouveaux bénéficiaires croître (+ 16 396). Ainsi la Caf comptait près de 47 500 bénéficiaires de la prime d'activité en 2019 (+ 58, 48 %).

caf.fr

# Prime d'activité

- ✔ Vous avez plus de 18 ans
- ✔ Vous travaillez
- ✔ Vous gagnez moins de 1800€ net (net imposable par mois)

**ÇA CHANGE EN 2019**

- > Plus de bénéficiaires
- > Jusqu'à 90 € en plus (selon les revenus)



Les orientations nationales posent un **nouveau cadre d'intervention, à savoir "les parcours"**, qui visent à harmoniser et améliorer la lisibilité des offres de services des Caf sur le territoire. Il s'agit de renforcer les relations interservices mais aussi l'approche transversale au sein des Caf et avec les partenaires.

Les parcours ont une visée préventive et proactive. Il s'agit d'aller au-devant des familles allocataires. C'est dans ce contexte que les Caf accompagnent les personnes confrontées à certains événements déclinés en parcours (séparation, décès d'enfant, impayés de loyer...).

Notre caisse a participé de juillet 2019 à février 2020 à l'expérimentation du parcours séparation. Qu'ils envisagent de se séparer ou qu'ils soient déjà séparés, allocataires ou non, avec ou sans enfant, la Caf proposait un rendez-vous pour informer les usagers sur les aides et réaliser le "plein des droits". 860 rendez-vous personnalisés ont été tenus par des gestionnaires conseils et 1 780 par des travailleurs sociaux.

## > Prévenir et lutter contre la fraude

**1 268** ALLOCATAIRES CONTRÔLÉS  
PAR UNE VISITE A DOMICILE 

**23 555**  
CONTRÔLES  
SUR PIÈCES

**267 950** CONTRÔLES  
EFFECTUÉS  
PAR UN ÉCHANGE DE DONNÉES  
AVEC NOS PARTENAIRES 

**71 161** ALLOCATAIRES CONTRÔLÉS  
AU MOINS 1 FOIS DANS L'ANNÉE  
SOIT PLUS D'1 ALLOCATAIRE SUR 2

**7 324 842 €**

D'INDUS CONSTATÉS  
SUITE A UN CONTRÔLE



**2 158 299 €**

DE RAPPELS SUITE  
A UN CONTRÔLE

**399** FRAUDES  
POUR UN MONTANT  
DE 3 257 481 €



MA VIE ÉVOLUE ?

MA DÉCLARATION AUSSI !

Pour éviter de rembourser mieux vaut tout déclarer **sur caf.fr**

ASSOCIATION FAMILIALES

Sécurité sociale  
La Vie en Plus



# Notre portrait

# La Caf, un organisme de Sécurité sociale, acteur départemental



Sécurité sociale

Les Caf représentent l'une des quatre composantes du régime général de Sécurité sociale et constituent, avec la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), le réseau de la branche Famille, communément appelé "Allocations familiales".

Les 101 caisses départementales procurent aux familles des aides sous forme de compléments de revenus, de financement d'équipements, de suivis et de conseils. Les Caf sont au service de près de 13 millions d'allocataires, soit 32 millions de personnes couvertes en versant plus de 90 milliards d'euros de prestations chaque année.

## > La direction de la Caf du Puy-de-Dôme



**Didier GROSJEAN,**  
Directeur

Il assure le fonctionnement général de l'organisme.

Au quotidien, il anime et coordonne l'équipe de Direction. En outre, il a directement en charge les ressources humaines, la communication, les relations partenariales et la médiation administrative.



**Christian UZEL,**  
Directeur comptable et financier

Il est chargé de l'ensemble des opérations financières de l'organisme dont il est personnellement et pécuniairement responsable



**Charlotte HUBERT-BOYER,**  
Directrice adjointe

Elle garantit la mise en œuvre et la supervision de l'offre globale de service aux allocataires en matière de prestations familiales et d'action sociale. Elle dispose d'une délégation générale du Directeur



**Agnès FAURE,**  
Sous-directrice

Elle est responsable des moyens budgétaires, logistiques et informatiques de l'organisme. Elle est également chargée de l'appui en matière de projets, d'études et statistiques, du développement durable et du projet immobilier.

## > Le conseil d'administration (*titulaires*)

Alain ROCHETTE - Président  
 David BARRAUD - 1<sup>er</sup> Vice-président  
 Laurent PINCHEMAILLE - 2<sup>e</sup> Vice-pdt  
 Francis DHUMES - 3<sup>e</sup> Vice-président



F. DHUMES ; A. ROCHETTE ; D. BARRAUD ; L. PINCHEMAILLE

CGT	Nadine RUAT Rémi VIGIER
CGT-FO	Hervé CARRUSCA Hélène SEGAULT
CFDT	Claude CRESPIY Marie-France TARAGNAT
CFTC	David BARRAUD
CFE-CGC	Olivier POUTIGNAT

MEDEF	Dominique ARNAL Laurent PINCHEMAILLE Nathalie ROUSSEL
CPME	Sonia OUVRY Stanislas RENIE
U2P	Alain BIDET Alain ROCHETTE
UNAPL	Luc ANDOUARD
UDAF	Annie BLOT Francis DHUMES Gilles MAZA Christine RULLIAT

### Personnes qualifiées

Elise BORDES  
 Anne-Marie CLEMENT  
 Christian DIETZ  
 Sandrine DUCOS

### Collège employés (*voix consultative*)

Jean-Baptiste FOURNIER  
 Marine PINET

### Collège cadres (*voix consultative*)

Valérie GOURCY

Composé de 24 membres titulaires ayant voix délibérative et renouvelé tous les 4 ans, le Conseil d'administration a notamment pour rôle de :

- valider le Contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion
- voter les budgets proposés par le Directeur
- adopter le règlement intérieur d'action sociale

- définir les priorités locales en matière d'action sociale, conformément aux orientations nationales

- contrôler l'activité de la Caf dans le cadre de rapports présentés par le Directeur sur le fonctionnement général de l'organisme ou par le Directeur Comptable et Financier



La Caf a résolument poursuivi en 2019 des initiatives locales qui ont vocation, au même titre que les initiatives nationales, à contribuer aux 5 engagements de la Responsabilité Sociétale de notre Organisme.

Nous avons tout d'abord **renforcé la gouvernance responsable avec la mobilisation des salariés** au travers d'événementiels et autres actions de communication (journal interne, actualités locales et développement des pages Mobilité et Développement durable sur l'intranet).

Pour porter notre **responsabilité Sociale Interne**, diverses actions ont été engagées afin de répondre aux 3 objectifs.

- Ainsi, pour veiller à l'équité de traitement et favoriser l'inclusion, 6 contrats de services civiques ont été signés au cours de l'année 2019. La Caf a également participé à l'opération "DuoDay" avec l'accueil de 2 salariés d'un ESAT.



- Afin de garantir la santé, la sécurité au travail et promouvoir la Qualité de Vie au Travail, nous avons rédigé un plan qualité de vie au travail associant un groupe de travail, des agents (via des ateliers) et les représentants du personnel.
- Pour développer l'employabilité tout au long de la vie professionnelle, l'ensemble des salariés a été formé aux outils Office 365, et plus de 55 % d'entre eux ont suivi une autre formation. Enfin, 3 salariés ont exercé la fonction de tuteur.

8 927 heures de formation ont été dispensées pour un montant de 111 629€ de frais pédagogiques.



69,5 jours ont été collectés dans le cadre du premier appel au don de jours de congés. 25 % des salariés ont opté pour 1 journée de télétravail.

Afin de **réduire notre impact environnemental**, nous avons poursuivi l'intégration des enjeux de RSO dans la gestion du patrimoine immobilier en veillant à intégrer au maximum ces prescriptions dans la construction du nouveau siège.

Nous avons accru nos actions de recyclage pour tendre vers une gestion durable des ressources : collecte des mégots pour retraitement et transformation ; enlèvement du mobilier de bureau par une entreprise éco-responsable;aménagement de zones de tri (papier, plastique et non recyclable ; suppression des imprimantes individuelles au profit de copieurs communs dont les consommables sont traités via une filière éco-responsable...

Notre engagement en faveur de la mobilité durable s'est matérialisé par :

- Notre participation annuelle au Challenge Mobilité régional lors duquel nous nous sommes hissés à la troisième place des entreprises de 200 à 500 salariés du département.
- L'organisation de plusieurs ateliers de sensibilisation à l'utilisation du vélo et des transports en commun pour proposer des solutions alternatives à l'autosolisme.
- L'adhésion de la Caf du Puy-de-Dôme à l'application Klaxit pour faciliter le covoiturage Domicile/Travail.

Pour **intégrer les enjeux RSO dans la stratégie et le processus achat**, nous avons repensé l'achat pour en faire un levier de déploiement de l'économie circulaire au travers du don de deux véhicules à Solidarauto et du don de mobilier à l'association Ino recyclage et à Valdelia.

Pour contribuer à l'insertion des personnes éloignées de l'emploi ou en situation de handicap, 38 % de nos marchés comportaient des clauses environnementales ou sociales. Cinq marchés ont été passés avec le secteur protégé pour un montant de 9 311 €.



Enfin, pour **développer notre action sociale dans les territoires**, nous avons adapté l'offre de service de proximité en partenariat avec les Espaces France Services et des Maisons de service au public. Nous avons également renforcé notre implication sociale au travers d'ateliers d'inclusion numérique, le financement de partenaires locaux et l'organisation de collectes en interne au profit de l'association Lunettes Sans Frontières (200 paires) et du Téléthon avec 70 kg de piles récoltées dans le cadre de l'opération 1 pile – 1 don.



Réalisation Caf 63 - Juin 2020

Crédit photos Foltalia / Freepik